



Préparations aux concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale

OFFRE DE FORMATION PROPOSÉE aux agents des collectivités et établissements publics

Calendrier prévisionnel 2022/2023

- Mise à jour du 06 janvier 2021 : Administrateur examen: dates de l'examen professionnel (Page 15)
Ingénieur en chef examen: dates de l'examen professionnel (Page 66)
- Mise à jour du 14 janvier 2021 : Gardien de police municipal / modification du numéro de cursus (page 14 et 41)

Document valable
du 2 janvier 2021
au 15 février 2021

Délégation Centre-Val de Loire

2, rue Pierre-Gilles de Gennes - CS 30033 - 45015 ORLEANS cedex 01

☎. 02 38 78 94 94 - www.cnfpt.fr



SOMMAIRE

LE CNFPT MET EN ŒUVRE UNE OFFRE NATIONALE HARMONISÉE	3
SCHÉMA D'ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'OFFRE HARMONISÉE	4
DISPOSITIF D'ORIENTATION.....	5
FORMATIONS TREMPLINS C, B, A : MISES A NIVEAU	6
CONDITIONS GÉNÉRALES D'ORGANISATION	8
CONDITIONS D'ACCES	9
PROCÉDURE DE PRE-INSCRIPTION.....	10
PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS DE PRÉPARATION.....	11
LISTE DES GRADES OUVERTS AU RECENSEMENT	12
DISPOSITIFS PAR FILIÈRE	15
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	15
FILIÈRE ANIMATION	22
FILIÈRE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHÈQUE.....	27
FILIÈRE CULTURELLE / ARTISTIQUE	34
FILIÈRE POLICE MUNICIPALE	38
FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE.....	43
FILIÈRE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS	53
FILIÈRE SPORTIVE	61
FILIÈRE TECHNIQUE	66



LE CNFPT MET EN ŒUVRE UNE OFFRE NATIONALE HARMONISÉE

Préparer un concours ou un examen professionnel relève d'un projet construit et partagé entre l'agent et sa collectivité. Il s'agit pour l'agent de s'engager dans une démarche mûrie et réfléchie et pour la collectivité de lui permettre de se former dans une perspective d'évolution professionnelle et de carrière.

Le CNFPT souhaite garantir à tout agent s'engageant dans une démarche de **préparation à un concours ou examen professionnel** une **offre de service public harmonisée**, instituant une équité de traitement des agents ainsi qu'un cadre de référence pour les délégations sur l'ensemble du territoire.

L'offre de service vise à :

- assurer à tout agent, la possibilité d'intégrer un **dispositif d'orientation** et de **formation** préalable aux concours et aux examens professionnels :
 - tests d'orientation permettant de proposer un parcours adapté : une entrée en préparation ou une mise à niveau dite « formation tremplin »
- proposer **une offre de formation harmonisée** : en terme de modalités pédagogiques, de contenus, d'organisation par types d'épreuves, de mise à disposition **de ressources en ligne**.

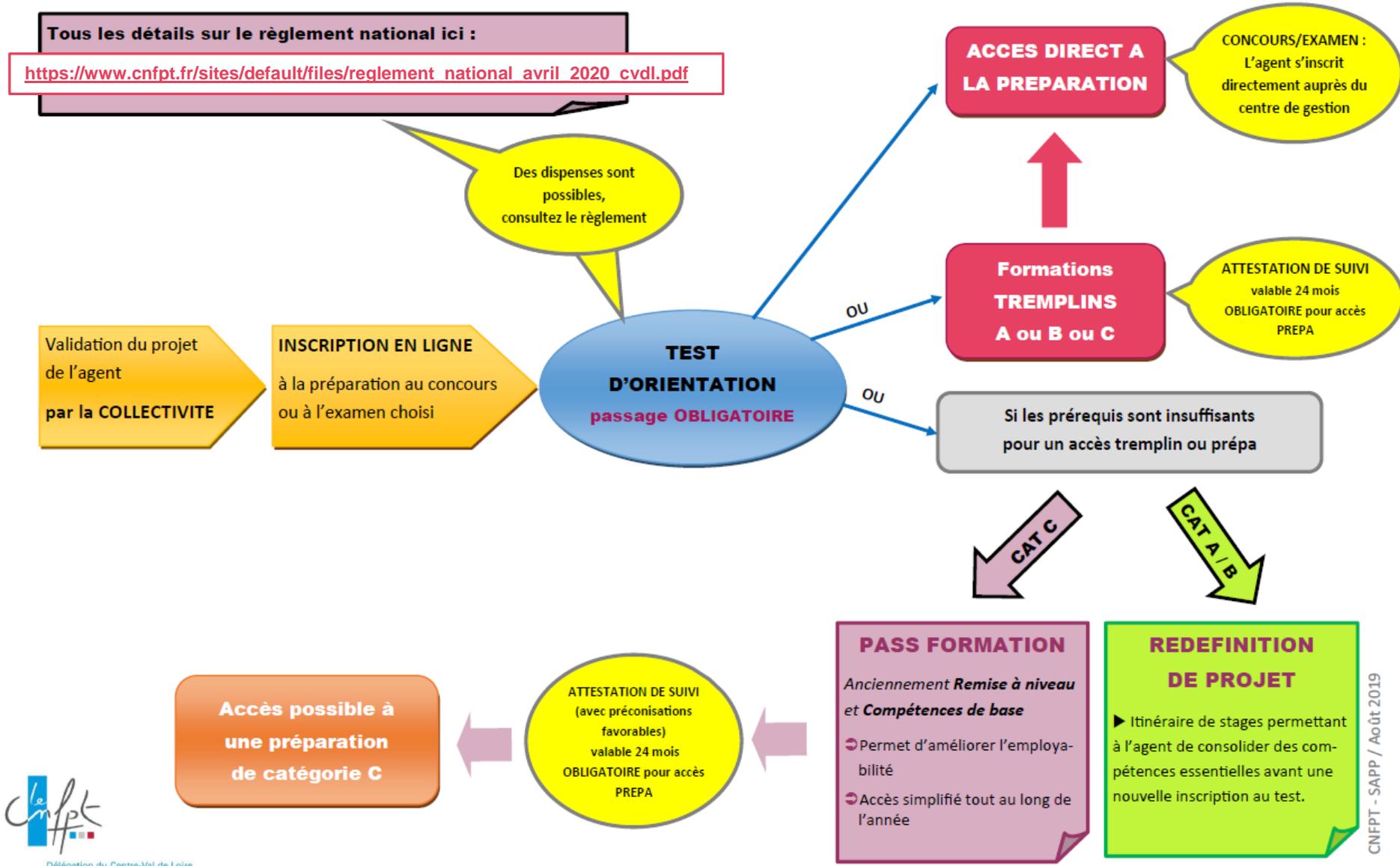
Cette offre s'inscrit dans une démarche globale d'orientation et de formation visant à accompagner tout agent ayant un projet de concours ou d'examen professionnel. En outre, au moment de la rédaction de ce document et de la préparation du dispositif global, il est tenu compte du contexte sanitaire pour proposer une offre adaptée.

La mise en œuvre de ces modalités pédagogiques entraîne **une anticipation du recensement et un étalement du calendrier**. *C'est pourquoi deux dates butoirs seront arrêtées tous les ans.*

→ **Pour 2021 : du 2 janvier au 15 février et du 1^{er} septembre au 15 octobre** (pour chacune de ces périodes, les concours et examens concernés par le recensement sont précisés en fonction des calendriers d'organisation des concours et examens et des délais nécessaires à la mise en œuvre des formations tremplins).



SCHÉMA D'ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'OFFRE HARMONISÉE



CNFPT - SAPP / Août 2019

DISPOSITIF D'ORIENTATION

Le **dispositif d'orientation** proposé donne accès à différentes ressources permettant à l'agent et à la collectivité de s'assurer de la validité et de la faisabilité du projet envisagé.

DES TESTS D'ORIENTATION

Ils auront lieu du 29 mars au 7 avril 2021
en ligne sur la plate-forme **FORMADIST** :



Accueil > Connexion

Accéder à Formadist

Ils vérifient les capacités d'expression écrite et de compréhension (pour les catégories C), d'analyse, de synthèse et d'argumentation (pour les catégories A et B) et de mathématiques et physique, pour certains concours.

En fonction du résultat obtenu au test, il sera proposé à l'agent et à sa collectivité :

soit une entrée directe en préparation,

soit une orientation vers une formation tremplin préalable à son entrée en formation,

soit, si le projet n'est pas réalisable dans l'immédiat, une **orientation vers un itinéraire de formations** davantage adapté à son niveau et qui fera l'objet d'une validation par la collectivité employeur,

soit une orientation vers le **PASS FORMATION**.

Lien vers les modèles de tests d'orientation :

<http://www.cnfpt.fr/se-former/savoir-formation/preparation-aux-concours-examens-professionnels/test-dorientation/centre-val-loire>

Des tests d'orientation obligatoires seront organisés lors de toute demande de préparation à un concours ou examen.

Ils ont pour objectif de vérifier les acquis et les compétences indispensables pour engager une formation dans de bonnes conditions.



FORMATIONS TREMPLINS C, B, A : MISES A NIVEAU

LES FORMATIONS TREMPLINS concernent :

Les agents pour lesquels le résultat obtenu au test d'orientation permet de supposer qu'ils aborderont la préparation dans de meilleures conditions après avoir participé à la formation tremplin.

OBJECTIFS :

Les formations tremplins visent à renforcer les capacités en expression écrite, analyse, synthèse, argumentation et mathématiques, selon le type de concours ou d'examen à préparer et selon la catégorie (C, B ou A).

Elles s'inscrivent **dans un enchaînement « test d'orientation - formation tremplin - préparation concours ou examen ».**

Les formations tremplins ne sont pas des pré-préparations.

Elles peuvent mixer des publics issus de différentes filières de la fonction publique territoriale.

PARTICULARITES FINANCIERES :

Il s'agit de prestations de formation soumises à condition financière conformément à la délibération n° 2014 /015 du Conseil d'administration du CNFPT en date du 19 février 2014.

Tremplin C - 20 premiers jours de formation sur cotisation, au-delà, 50€ par jour et par stagiaire.

Tremplins A, A principal et B - 10 premiers jours de formation sur cotisation, au-delà, 50€ par jour et par stagiaire.

Les plafonds de 10 et 20 jours fixés par la délibération pour une prise en charge sur cotisation s'entendent par période de deux ans de date à date pour un même agent.

Cette disposition vise à éviter qu'un agent suive la même formation tremplin deux années de suite sur cotisation.

La participation aux frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sera également assurée par le CNFPT.

FORMATIONS TREMPLINS C - B - A

Modules proposés Modalités de prise en charge	Publics concernés - Objectifs	Modalités d'accès
<p>Formation tremplin C Maîtrise de la langue écrite et orale - résolution de problèmes courants</p> <p>Durée : de 5 à 12 jours en fonction du résultat des tests - modules de 5 et 7 jours, sur cotisation</p> <p>Au-delà de 20 jours, participation financière → 50 € par jour et par stagiaire</p>	<p><u>Publics</u> Les agents pour lesquels le résultat obtenu au test d'orientation permet de supposer qu'ils aborderont la préparation dans de meilleures conditions après avoir participé à la formation tremplin</p> <p><u>Objectifs</u> Maîtriser les fondamentaux de langue écrite et orale, la résolution de problèmes de nature mathématiques, le raisonnement logique : dans la perspective de la préparation des épreuves des concours ou examens de catégorie C</p>	<p>Tests d'orientation obligatoires - cat. C</p>
<p>Formation tremplin B Perfectionnement en communication écrite</p> <p>Durée : 6 jours sur cotisation</p> <p>Au-delà de 10 jours, participation financière → 50 € par jour et par stagiaire</p>	<p><u>Publics</u> Les agents pour lesquels le résultat obtenu au test d'orientation permet de supposer qu'ils aborderont la préparation dans de meilleures conditions après avoir participé à la formation tremplin</p> <p><u>Objectifs</u> Renforcer ses capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse : dans la perspective de la préparation des épreuves des concours ou examens de catégorie B</p>	<p>Tests d'orientation obligatoires - cat. B</p>
<p>Formation tremplin A Maîtrise de la communication écrite</p> <p>Durée : 4 à 6 jours sur cotisation</p> <p>Au-delà de 10 jours, participation financière → 50 € par jour et par stagiaire</p>	<p><u>Publics</u> Les agents pour lesquels le résultat obtenu au test d'orientation permet de supposer qu'ils aborderont la préparation dans de meilleures conditions après avoir participé à la formation tremplin</p> <p><u>Objectifs</u> Renforcer ses capacités d'analyse, de synthèse et d'argumentation : dans la perspective de la préparation des épreuves des concours ou examens de catégorie A</p>	<p>Tests d'orientation obligatoires - cat. A</p>

L'évaluation de la formation se fera tout au long du parcours et donnera lieu - sous réserve d'assiduité et de travail personnel - à la délivrance d'une attestation de validation des acquis de formation valable deux ans. La validation de la formation tremplin permettra d'accéder à une préparation de même niveau dans les deux ans qui suivent, sans repasser le test d'orientation.

LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

CONDITIONS GENERALES D'ORGANISATION

MODALITES PEDAGOGIQUES D'ORGANISATION

Les dispositifs de préparation proposés comportent :

- des modules de méthodologie et d'entraînement aux épreuves écrites et orales, en présentiel et/ou à distance
- des modules d'apprentissage en autonomie, en présentiel et à distance
- des modules d'apports des connaissances, si l'épreuve préparée le justifie, en présentiel et/ou à distance.

Ces dispositifs normés peuvent être aménagés, tant sur la durée, les dates, le lieu d'organisation que sur le contenu, en fonction :

- des orientations fixées par le Conseil d'administration du CNFPT ;
- des modifications réglementaires dont la nature est susceptible de modifier les épreuves et les programmes des concours ou examens professionnels ;
- des concours et examens organisés par les Centres de gestion et le CNFPT.

L'aire d'organisation est définie à partir des effectifs potentiels, de l'origine géographique des candidats ainsi que de la nature des épreuves. Ces dispositifs sont mis en œuvre au plan départemental, régional, inter-délégations ou national.

Les modalités de formation varient en fonction du concours ou de l'examen préparé : présentiel, présentiel et à distance, à distance uniquement, outils d'auto-formation, ressources mises en ligne ...

Le CNFPT, engagé dans une diversification de ses modalités d'apprentissage et pédagogiques, poursuit l'évolution de son offre de formation des préparations concours et examens professionnels.



Cette évolution se traduit par une mise en œuvre de préparations dites « mixtes » alliant des temps de formation en présentiel, à distance et d'auto-formation.

Les formations principalement concernées sont les préparations au concours et examens de catégories A et B, les préparations pour lesquelles les effectifs sont restreints, et les préparations de la filière sapeur-pompier.

PUBLICS CONCERNES

Les préparations aux concours et aux examens professionnels organisées par le CNFPT sont ouvertes à tous les agents exerçant dans une collectivité territoriale ou un établissement public :

- titulaires - stagiaires - contractuels de droit public,
- contractuels de droit privé,
- contrat CUI (contrat de droit public) dans le cadre des parcours emploi compétences (PEC)

Ainsi qu'aux agents de la fonction publique d'Etat et hospitalière.

PARTICULARITES FINANCIERES

Pour les agents de droit privé et pour les personnes issues des autres fonctions publiques, la formation sera facturée **80€ par agent et par jour de formation**.

Le tarif a été fixé par décision du Conseil d'administration du CNFPT. **Dans tous les cas, les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration** ne sont pas pris en charge par le CNFPT, conformément à une délibération de son conseil d'administration.



CONDITIONS D'ACCES

AUX PREPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

Les demandes de participation aux préparations aux concours et examens professionnels seront reçues **entre le 2 janvier et le 15 février 2021** pour le premier recensement et **entre le 1^{er} septembre et le 15 octobre 2021** pour le deuxième recensement **sur la plateforme des inscriptions en ligne (IEL)**, en fonction des indications qui seront mentionnées pour chaque préparation proposée.

L'inscription sera définitive uniquement si l'agent :

- remplit les conditions spécifiques d'ancienneté ou de diplômes correspondant à l'examen professionnel ou au concours visé (interne, externe ou 3^e concours),
- obtient l'accord de son employeur,
- est admis au test d'orientation préalable, lorsque le dispositif le prévoit ou après une formation tremplin validée C, B ou A.



A NOTER : le règlement des préparations aux concours et examens professionnels

Un règlement national des préparations aux concours et aux examens professionnels est établi. Vous pouvez le consulter : [règlement national](#).

Important :

Un agent ne peut s'inscrire qu'à une seule et unique préparation à la fois. Un agent ne peut pas s'inscrire 2 années de suite à la même préparation. En cas d'échec au concours ou à l'examen et à la demande expresse de la collectivité employeur, l'agent peut être autorisé à suivre de nouveau la formation - **sous réserve de l'accord de son employeur et dans le respect du règlement formation de sa collectivité.**

AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

Concours externe :

Ouvert aux candidats justifiant de diplômes ou de l'accomplissement de certaines études, déterminés pour chaque concours. Des dérogations aux conditions de diplôme sont prévues.

Concours interne :

Ouvert aux fonctionnaires et agents publics ayant accompli une durée de services publics, fixée pour chaque concours.

Troisième concours :

Ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée déterminée, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable - y compris bénévole - d'une association, ou d'une ou plusieurs activités professionnelles - quelle qu'en soit la nature - effectuées sous contrat de droit privé (CDD, CDI, Parcours emploi compétences (PEC) ...).

Concours sur titre avec épreuves

Concours pour lesquels un titre ou un diplôme est indispensable à une inscription et qui comportent une ou plusieurs épreuves.

Examen professionnel

Ouvert aux fonctionnaires qui remplissent certaines conditions de grade et d'ancienneté. Il permet d'accéder à un grade ou à un cadre d'emplois immédiatement supérieur. Les conditions d'ancienneté sont spécifiques à chaque examen.

AVANT DE VOUS INSCRIRE, VERIFIEZ QUE VOUS REMPLISSEZ BIEN LES CONDITIONS D'ACCES A L'EXAMEN PROFESSIONNEL OU AU CONCOURS QUE VOUS SOUHAITEZ PREPARER.

CONSULTEZ LES SITES : www.cnfpt.fr ou www.cdg37.fr ou www.ciq929394.fr

PROCEDURE DE PRE-INSCRIPTION

L'AGENT

L'inscription à une préparation à un concours ou à un examen est un acte qui **engage le stagiaire, sa collectivité et le CNFPT.**

Les enseignements proposés ne suffisent pas en eux-mêmes à garantir la réussite au concours ou à l'examen s'ils ne s'accompagnent pas d'un **travail personnel régulier et assidu.**

L'inscription en préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen professionnel.

C'est pourquoi, l'agent entreprendra seul ou avec l'aide de sa collectivité la démarche en vue de s'inscrire au concours ou à l'examen visé, le moment venu, auprès du centre organisateur : CDG – CNFPT (A+) – Ministère de l'Intérieur (sapeurs-pompiers).

LA COLLECTIVITÉ

La collectivité est invitée à accompagner l'agent qui envisage de suivre une préparation en faisant le point avec lui :

- sur les conditions requises d'accès au concours ou à l'examen,
- sur la cohérence de son projet professionnel,
- sur l'adéquation de son niveau avec les capacités attendues au concours,
- sur l'ensemble des contraintes de la préparation,
- sur les perspectives et les conditions d'une nomination dans la collectivité.

LE CNFPT

- met en place les formations adaptées,
- centralise les demandes de pré-inscription,
- organise et convoque les agents aux tests d'orientation obligatoires, (lorsque le dispositif les prévoit) et aux préparations concernées,
Lien vers les modèles de tests d'orientation :
<http://www.cnfpt.fr/se-former/savoir-formation/preparation-aux-concours-examens-professionnels/test-dorientation/centre-val-loire>
- communique la proposition d'orientation à l'agent et à la collectivité employeur (accès direct en préparation – formation tremplin C, B ou A – redéfinition du projet de l'agent dans certains cas),
- établit et gère les calendriers, les convocations et le suivi des présences en formation.

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION - CPF -

Les préparations aux concours et aux examens professionnels peuvent être comptabilisées au titre du CPF.

Il est rappelé que les actions éligibles au CPF doivent être inscrites au plan de formation de la collectivité ou de l'établissement public employeur.

cf. Art. 22, loi du 13 juillet 1983, modifié – ordonnance 2017-53 du 19 janvier 2017



PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS DE PRÉPARATION

2022/2023

Les concours et examens professionnels concernés
Les préparations proposées

**Document valable
du 2 janvier 2021
au 15 février 2021**

Important

Seule la parution au Journal Officiel de l'arrêté d'ouverture confirme l'organisation du concours ou de l'examen professionnel.

Consultez régulièrement les sites des CDG, du CNFPT (concours A+) et du Ministère de l'Intérieur (concours sapeurs-pompiers)

Rappel

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la répartition des concours et examens professionnels a été modifiée conformément à la loi du 19 février 2007.

- . Cette loi laisse au CNFPT l'organisation des concours d'Administrateur, de Conservateur des bibliothèques, de Conservateur du patrimoine et d'Ingénieur en chef ainsi que des examens professionnels d'Administrateur et d'Ingénieur en chef.
- . Tous les autres concours sont de la compétence des Centres départementaux de gestion (CDG).
- . Les concours et examens de la filière sapeurs-pompiers quant à eux sont organisés par le Ministère de l'Intérieur (catégories A et B) et par les SDIS (catégorie C)

Le CNFPT reste compétent pour la mise en œuvre de toutes les préparations aux concours et aux examens professionnels.

PROCEDEZ A L'INSCRIPTION DE VOTRE AGENT
 VIA LA PLATEFORME D'INSCRIPTION EN LIGNE du CNFPT <https://inscription.cnfpt.fr>
 En vous reportant au tableau ci-dessous sur lequel figurent les codes d'inscription des grades recensés :

LISTE DES GRADES OUVERTS AU RECENSEMENT

Catégorie A	CODES CURSUS	Test	Page
Attaché, concours interne et 3 ^{ème} voie	DXP4A 00F	Test en ligne Durée : 3h00	Page 17
Attaché, concours externe	DXP4B 00H	Test en ligne Durée : 3h00	Page 17
Attaché de conservation du patrimoine, concours externe et 3 ^{ème} voie	DXP4K 005	Test en ligne Durée : 3h00	Page 29
Attaché de conservation du patrimoine, concours interne	DXP4L 009	Test en ligne Durée : 3h00	Page 29
Biologiste, vétérinaire, pharmacien, concours externe sur titres	DXP5L 00B	SANS TEST	Page 44
Biologiste, vétérinaire, pharmacien de classe exceptionnelle, examen (avancement de grade)	DXP5K 00B	SANS TEST	Page 45
Infirmier en soins généraux, concours externe	DXP5J 003	SANS TEST	Page 47
Educateur de jeunes enfants, concours externe sur titres avec épreuves	DXP5Q 007	SANS TEST	Page 48
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle, examen (avancement de grade)	DXP5P 006	SANS TEST	Page 48
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle, examen (avancement de grade)	DXP5R 008	SANS TEST	Page 49
Capitaine de SPP, concours interne	DXSPC 009	Test en ligne Durée : 3h00	Page 55
Capitaine de SPP, concours externe	DXSPB 009	Test en ligne Durée : 3h00	Page 55
Commandant de SPP, examen (avancement de grade)	DXSPA 008	Test en ligne Durée : 3h00	Page 55

Catégorie B principal	CODES CURSUS	Test	Page
Rédacteur principal 1ère classe, examen (avancement de grade)	DXP4C 00P	Test en ligne Durée : 3h00	Page 19
Rédacteur principal 2ème classe, examen (avancement de grade et promotion interne)	DXP4D 00E	Test en ligne Durée : 3h00	Page 20
Animateur principal de 2ème classe, examen (avancement de grade et promotion interne)	DXP4G 00F	Test en ligne Durée : 3h00	Page 25
Animateur principal de 1ère classe, examen (avancement de grade)	DXP4F 00F	Test en ligne Durée : 3h00	Page 26
ACPB principal de 2ème classe, examen (promotion interne)	DXP4O (o) 00B	Test en ligne Durée : 3h00	Page 31
ACPB principal de 2ème classe, examen (avancement de grade)	DXP4N 00B	Test en ligne Durée : 3h00	Page 32
ACPB principal de 1ère classe, examen (avancement de grade)	DXP4M 009	Test en ligne Durée : 3h00	Page 33
Assistant d'enseignement artistique principal, concours	DXP4T 008	SANS TEST	Page 37
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, examen (avancement de grade)	DXP4S 008	SANS TEST	Page 37
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, examen	DXP4R 009	SANS TEST	Page 38
Lieutenant de 1ère classe, concours interne	DXSPF 00A	Test en ligne Durée : 3h00	Page 56
Lieutenant de 1ère classe, concours externe	DXSPG 009	Test en ligne Durée : 3h00	Page 56
Lieutenant de 1ère classe, examen (Avancement de grade)	DXSPE 00A	Test en ligne Durée : 3h00	Page 56
Lieutenant Hors classe, examen AG	DXSPD 009	Test en ligne Durée : 3h00	Page 57
Chef de service de PM principal de 2ème classe, examen avancement de grade	DXP4W 009	Test en ligne Durée : 3h00	Page 41
Chef de service de PM principal de 1ère classe, examen	DXP4V 009	Test en ligne Durée : 3h00	Page 42

Catégorie B	CODES CURSUS	Test	Page
Assistant d'enseignement artistique, concours	DXP4U 008	SANS TEST	Page 38
Moniteur-Educateur et intervenant familial, concours	DXP5M 003	SANS TEST	Page 50
Lieutenant de 2ème classe, concours interne	DXSPH 00A	Test en ligne Durée : 3h00	Page 57

Catégorie C	CODES CURSUS	CODES SESSIONS TESTS	Page
Gardien Brigadier de PM, concours interne	DCVLW 001	Test en ligne Durée : 2h00	Page 42
Gardien Brigadier de PM, concours externe	DCVLV 001	Test en ligne Durée : 2h00	Page 42
Garde-Champêtre principal, concours	DCVLX 001	Test en ligne Durée : 2h00	Page 43
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe, concours	DXP12 02O (zéro + 2 + o)	SANS TEST	Page 51
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe, concours	DXP60 01H	SANS TEST	Page 51
Agent social principal de 2ème classe, concours	DXP1B 00K	SANS TEST	Page 52
Agent social principal de 2ème classe, examen (avancement de grade)	DCVLU 001	Test en ligne Durée : 2h00	Page 52



Bien repérer la différence entre le chiffre 0 et la lettre O majuscule.

O = lettre [o] et 0 = chiffre zéro

Exemple : Code test **DXP08 01F** = DXP zéro 8 zéro 1F



FILIÈRE ADMINISTRATIVE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
Administrateur Concours interne cat A CNFPT	Juin 2022	Tests Le 19 janvier 2021 Jury de sélections numérisés clausus Positionnement en culture générale et territoriale - 3h : × questions à réponses courtes : coef.1 × courte dissertation sur un sujet de culture générale : coef.2 Compréhension de l'organisation générale des collectivités territoriales et mises en situation professionnelle - 3h : × note de synthèse : coef.2.5 × questions à réponses courtes : coef.1.5 <i>Toute note inférieure à 5 sur 20 sera éliminatoire, dans l'une et l'autre épreuve</i>	Dispositif national de préparation comportant : <ul style="list-style-type: none"> - en présentiel : 13 jours de présence sur site . 4 regroupements (de 2,5 à 3,5 jours) . 4 concours blancs - en ligne et à distance entre les regroupements . Une mise à disposition de fiches thématiques (wiki territorial) . Des activités pédagogiques supplémentaires individualisées par candidat . Un tutorat coaching . Un tutoriel vidéo de corrigé des concours blancs . Des web conférences d'actualité et thématiques mensuelles en ligne Période d'organisation : de juin 2020 à mai 2021 Dossier d'inscription et d'information sur le site www.cnfpt.fr - rubrique Evoluer – Les concours et examens professionnels – la préparation au concours et examens –préparation aux concours A+ Inscription à la préparation : CLOSES POUR LE CONCOURS DE 2022 Bulletin d'inscription à télécharger sur le site internet du CNFPT rubrique préparation aux concours A+
Administrateur Examen cat A CNFPT	A compter du 12 avril 2021 (pour l'examen des dossiers) Et à compter du 25 mai 2021 pour l'épreuve orale	Pas de tests	<i>Attachés principaux, directeurs territoriaux, conseillers principaux des APS justifiant au 1^{er} janvier de l'année de l'examen de 4 ans de services effectifs dans l'un de ces grades et fonctionnaires territoriaux de cat A ayant occupé pendant au moins 6 ans un ou plusieurs emplois fonctionnels (liste à retrouver dans le décret n°2013-766 du 23 août 2013).</i> Les épreuves de l'examen : <ul style="list-style-type: none"> ■ examen du dossier du candidat ■ entretien avec le jury Durée : 3 jours pour l'épreuve d'entretien Dates : à déterminer Lieu : INSET d'Angers, Montpellier, Nancy (en fonction des effectifs) Seuls les candidats déclarés admissibles à l'issue de l'épreuve d'examen du dossier pourront accéder à la préparation Dossier d'information et de préinscription sur le site : www.cnfpt.fr - rubrique Evoluer – Les concours et examens professionnels – la préparation au concours et examens –préparation aux concours A+

FILIERE ADMINISTRATIVE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Adjoint administratif principal 2^{ième} classe</p> <p>Concours interne/externe/3^e voie CAT C</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A partir du 14 Mars 2024</p>	<p>Tests Novembre 2022</p> <p>Français, maths et raisonnement logique</p> <p>Tremplin C 1^{er} semestre 2023</p>	<p>Concours interne : Justifier au 1^{er} janvier de l'année du concours d'une année au moins de services publics effectifs.</p> <p>Concours externe : Etre titulaire d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau V de la Nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles (BEP, CAP, Brevet des Collèges) ou d'une qualification reconnue comme équivalente</p> <p>3^e concours : ouvert aux candidats justifiant au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert, de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.</p> <p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances – présentiel et distance (plateforme e-formation en complément)</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Français : compréhension de texte, vocabulaire, orthographe, grammaire - 5 jours ■ Tableau numérique - 5 jours ■ Environnement territorial - 2 jours ■ Connaissances liées au cadre d'emploi – 2 jours ■ Entretien avec le jury - 2 jours <p>Durée : 16 jours Dates : octobre 2023 à mars 2024 Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022</p> <p>(Inscriptions <u>clôturées</u> pour la préparation du concours de Mars 2022)</p>
<p>Adjoint administratif principal 2^{ième} classe</p> <p>Examen avancement de grade CAT C</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A partir du 16 Mars 2023</p>	<p>Tests Novembre 2021</p> <p>Français</p> <p>Tremplin C 1^{er} semestre 2022</p>	<p><i>Adjoints administratifs ayant atteint le 4^e échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C</i></p> <p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances – présentiel et ressources en ligne à distance (plateforme e-formation en complément) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Epreuve écrite à caractère professionnel portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois – 6 jours ■ Entretien professionnel oral – 2 jours ■ Environnement territorial – 2 jours ■ Connaissances liées au cadre d'emplois visé – 2 jours <p>Durée : 12 jours Dates : octobre 2022 à mars 2023 Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021</p>

FILIÈRE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHÈQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Conservateur des bibliothèques</p> <p>Concours interne</p> <p>CAT A</p> <p>CNFPT</p>	<p>Mai 2021</p>	<p>Jury de sélection numerus clausus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Positionnement en culture générale (3h, coeff.3) - Questions à réponses courtes autour de mises en situation professionnelles liées à l'organisation, au fonctionnement ou à l'actualité des bibliothèques (1h, coeff.1) - Questionnaire de motivation 	<p>Dispositif national :</p> <ul style="list-style-type: none"> . 4 regroupements : deux de 3 jours en présentiel et deux de 2 jours à distance (intervention en webinaire) - pour chaque regroupement : un temps d'entraînement méthodologique animé par les intervenants et un concours blanc. . 1 regroupement de 2 à 3 jours d'entraînements à l'oral pour les admissibles <p>Durée : 13 jours</p> <p>Période d'organisation : de décembre 2020 à avril 2021</p> <p>Lieu : Paris</p> <p>Dossier d'information et d'inscription téléchargeable sur le site :</p> <p>www.cnfpt.fr - rubrique Evoluer – Les concours et examens professionnels – la préparation au concours et examens –préparation aux concours A+</p> <p>Inscription à la préparation : CLOSES POUR LE CONCOURS DE 2021</p> <p>Bulletin d'inscription à télécharger sur le site internet du CNFPT rubrique préparation aux concours A+</p>
<p>Conservateur du patrimoine</p> <p>Concours interne</p> <p>CAT A</p> <p>CNFPT</p>	<p>Fin août 2021</p>	<p>Jury de sélection numerus clausus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Positionnement en culture générale (3h, coeff.4) - Analyse et commentaire d'un document visuel (1h, coeff.2) - Questionnaire de motivation 	<p>Dispositif national</p> <ul style="list-style-type: none"> . 4 regroupements : deux de 3 à 3.5 jours en présentiel et deux de 2.5 jours à distance (intervention en webinaire) - pour chaque regroupement : un temps d'entraînement méthodologique animé par les intervenants et un concours blanc. . 1 regroupement de 2 à 3 jours d'entraînements à l'oral pour les admissibles <p>Durée : 15 jours</p> <p>Période d'organisation : de mars à juin 2021</p> <p>Lieu : Paris</p> <p>Dossier d'information et d'inscription téléchargeable sur le site :</p> <p>www.cnfpt.fr - rubrique Evoluer – Les concours et examens professionnels – la préparation au concours et examens –préparation aux concours A+</p> <p>Inscription à la préparation : CLOSES POUR LE CONCOURS DE 2021</p> <p>Bulletin d'inscription à télécharger sur le site internet du CNFPT rubrique préparation aux concours A+</p>

FILIÈRE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHÈQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 2^e classe</p> <p>Concours interne/externe/3^e voie</p> <p>CAT B <u>2^e GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A partir du 25 Mai 2023</p>	<p>Tests Novembre 2021</p> <p>Tremplin B 1^{er} semestre 2022</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'une note portant sur la spécialité (interne, externe et 3^{ème} voie) ■ Questionnaire de 3 à 5 questions portant sur la spécialité (interne et 3^{ème} voie) ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</p> <p>Durée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concours interne et 3^{ème} voie : 10 jours environ de présentiel / 10 jours distanciel ▪ Concours externe : 8 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel <p>Dates : décembre 2022 à mai 2023 Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021</p> <p>(Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2021)</p>
<p>Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 2^e classe</p> <p>Examen Promotion interne</p> <p>CAT B <u>2^e GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A partir du 24 Mai 2022</p>	<p>Tests Avril 2021</p> <p>Tremplin B 2nd semestre 2021</p>	<p><i>Fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine titulaires du grade d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe ou d'adjoint du patrimoine principal de 2^e classe, comptant au moins 12 ans de services publics effectifs, dont 5 années au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois à caractère culturel en position d'activité ou de détachement.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'une note portant sur la spécialité ■ Questionnaire de 3 à 5 questions portant sur la spécialité ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</p> <p>Durée : 10 jours de présentiel / 10 jours environ distanciel</p> <p>Dates : janvier à mai 2022 Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2021</p> <p>Code de recensement : DXP40 00B</p>



FILIÈRE CULTURELLE / ARTISTIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Professeur d'enseignement artistique</p> <p>Concours</p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 30 Janvier 2023</p>	<p>Pas de tests</p>	<p><i>Epreuves concernées par une préparation :</i></p> <p><u>concours externe</u> ■ examen du certificat d'aptitude ainsi que des titres et pièces dont le candidat juge utile de faire état et entretien avec le jury qui doit permettre d'apprécier l'expérience professionnelle des candidats et leurs aptitudes à exercer leur profession dans le cadre des missions dévolues à ce cadre d'emplois</p> <p><u>concours interne</u> ■ entretien au cours duquel le candidat présente un exposé sur la manière dont il envisage l'exercice des fonctions auxquelles il postule et pendant lequel est appréciée son aptitude à les exercer</p> <p>Préparation proposée : méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours environ distanciel</p> <p>Dates : novembre 2022 à janvier 2023 lieux : seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2022</p>
<p>Professeur d'enseignement artistique de classe normale</p> <p>Examen Promotion interne</p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 5 février 2024</p>	<p>Pas de tests</p>	<p><i>Fonctionnaires territoriaux qui, justifient de plus de 10 années de services effectifs accomplis dans les grades d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} ou 1^{ère} classe.</i></p> <p>Epreuve d'admissibilité : ■ Conduite d'une séance de travail (consulter le décret pour des détails par spécialité)</p> <p>Epreuve d'admission : ■ entretien (consulter le décret pour des détails par spécialité)</p> <p>Préparation proposée : méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours environ distanciel</p> <p>Dates : novembre 2023 à janvier 2024 lieux : seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2023</p>

FILIÈRE CULTURELLE / ARTISTIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Assistant d'enseignement artistique principal 2^e classe</p> <p>Concours interne, externe, 3^{ième} voie</p> <p>CAT B <u>2^e GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p> 	<p>A partir du 7 Février 2022</p>	<p>Pas de tests</p>	<p><u>Epreuve concernée par une préparation :</u> <u>concours interne et 3^{ième} voie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ épreuves d'admissibilité fixées par spécialité et discipline ■ 1^{ière} épreuve d'admission fixée par spécialité et discipline ■ 2^{ième} épreuve d'admission : entretien précédé d'un court exposé (cadrage de l'entretien renvoyé à l'annexe 2 de l'arrêté fixant le programme) <p><u>concours externe:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ entretien : (cadrage de l'entretien renvoyé à l'annexe de 2 de l'arrêté fixant le programme) <p>Préparation proposée : méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) : Durée : 5 jours en présentiel / 5 jours environ distanciel</p> <p>Dates : novembre 2021 à janvier 2022 lieux : seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2021</p> <p>Code de recensement : DXP4T 008</p>
<p>Assistant d'enseignement artistique principal 2^e classe</p> <p>Examen Avancement de grade</p> <p>CAT B <u>2^e GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p> 	<p>A partir du 7 Février 2022</p>	<p>Pas de tests</p>	<p><i>Fonctionnaires ayant au moins atteint le 4^e échelon d'assistant d'enseignement artistique et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p><i>Suppression de la spécialité danse : cf décret 2017- 664 du 27 avril 2017, chapitre II, art.14.</i></p> <p><u>Epreuve concernée par une préparation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience, sa motivation et son projet pédagogique <p>Préparation proposée : méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5 jours environ distanciel</p> <p>Dates : novembre 2021 à janvier 2022 lieux : seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2021</p> <p>Code de recensement : DXP4S 008</p>

FILIÈRE CULTURELLE / ARTISTIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Assistant d'enseignement artistique principal 1e classe</p> <p>Examen Avancement de grade</p> <p>CAT B <u>3^e GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p> 	<p>A compter du 7 Février 2022</p>	<p>Pas de tests</p>	<p><i>Fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 5^e échelon d'assistant d'enseignement artistique principal et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p>Epreuve concernée par une préparation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience, sa motivation et son projet pédagogique <p>Préparation proposée : méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5 jours environ distanciel</p> <p>Dates : novembre 2021 à janvier 2022 lieux : seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2021</p> <p>Code de recensement : DXP4R 009</p>
<p>Assistant d'enseignement artistique</p> <p>Concours interne, externe sur titre et 3^e voie</p> <p>CAT B <u>1^{er} GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p> 	<p>A partir du 7 Février 2022</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Epreuve concernée par une préparation :</p> <p><u>concours externe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ épreuve unique consistant en un entretien avec le jury qui débute par un court exposé du candidat, de cinq minutes au plus, portant sur son expérience professionnelle. <p><u>concours interne et 3^{ème} voie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ épreuves d'admissibilité fixées par spécialité et discipline ■ deuxième épreuve d'admission commune à toutes les spécialités : un entretien avec le jury. Se référer à l'annexe 1 de l'arrêté fixant le programme qui définit des éléments d'orientation pour cette épreuve. <p>Préparation proposée : méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours de présentiel / 5 jours environ distanciel</p> <p>Dates : novembre 2021 à janvier 2022 lieux : seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2021</p> <p>Code de recensement : DXP4U 008</p>

FILIÈRE POLICE MUNICIPALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
Directeur de police municipale Concours interne et externe cat A Centre de gestion	2024 A confirmer <i>(tests psychotechniques)</i>	Tests A fixer Tremplin A A fixer	Méthodologie, entraînements et apports de connaissances : <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'une note (interne/externe) ■ Questionnaire à réponses courtes ou développées de droit public (interne/externe) ■ Composition (externe) ■ Commentaire de texte (interne) ■ Droit pénal général et procédure pénale (interne/externe) ■ Entretien avec le jury et <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 13 jours environ de présentiel / 14 jours environ à distance Dates et lieux : à déterminer selon les effectifs, regroupement national → Délai d'inscription : 2022 (à confirmer)
Directeur de police municipale Examen promotion interne cat A Centre de gestion	A partir du 8 Décembre 2022	Tests Novembre 2021 Tremplin A 1 ^{er} semestre 2022	<i>Les fonctionnaires territoriaux qui justifient de plus de dix années de services effectifs accomplis dans un cadre d'emplois de police municipale, dont cinq années au moins en qualité de chef de service de police municipale.</i> Méthodologie et entraînements et apports de connaissances : <ul style="list-style-type: none"> ■ Questionnaire à réponses courtes ou plus développées sur le droit public ■ Rapport d'analyse et de propositions à partir d'un dossier ■ Entretien avec le jury et <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 11 jours en présentiel et 11,5 jours à distance Dates : juin à novembre 2022 lieux : à déterminer selon les effectifs, possibilité d'un regroupement national → Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021

FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Conseiller socio-éducatif</p> <p>Concours interne et externe sur titres avec épreuves</p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p> <p style="border: 1px dashed black; padding: 2px; display: inline-block;">Décret 019-1267 du 29 novembre 2019</p>	septembre 2024 (à confirmer)	Pas de test	<p>Externe : Ouvert aux titulaires des diplômes ou titres requis pour être recrutés dans les cadres d'emplois ou corps des assistants socio-éducatifs, éducateurs de jeunes enfants, des assistants de service social, des conseillers en économie sociale et familiale, des éducateurs techniques spécialisés. Les candidats doivent être titulaires du CAFERUIS (certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale) ou d'une autre qualification reconnue comme équivalente par la commission instituée par l'article 8 du décret du 13 février 2007.</p> <p>Interne : Ouvert aux fonctionnaires et agents contractuels, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation intergouvernementale justifiant, au premier janvier de l'année du concours, de six ans au moins de services publics en qualité d'assistants socio-éducatifs, d'éducateurs de jeunes enfants, d'assistants de service social, de conseillers en économie sociale et familiale et d'éducateurs techniques spécialisés.</p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Examen du dossier (concours interne) ■ Note de synthèse avec solutions opérationnelles (concours externe) ■ Entretien avec le jury (concours interne et externe) <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) –</p> <p>Durée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concours interne : 5 jours de présentiel / 5,5 jours distanciel - Concours externe : 9 jours de présentiel / 8,5 jours distanciel <p>Dates/lieux : seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2023 (à confirmer)</p> <p>(Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2021)</p>
<p>Biologiste, Pharmacien, Vétérinaire,</p> <p>Concours externes sur titres avec épreuves</p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	A compter du 2 Novembre 2021	Pas de tests	<p>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</p> <p>Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours distanciel</p> <p>Dates : de juin à octobre 2021</p> <p>lieux : à déterminer en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2021</p> <p>Codes de recensement : DXP5L 00B</p>



FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
Biologiste, vétérinaire, pharmacien Classe exceptionnelle Examen Avancement de grade cat A Centre de gestion	A compter du 2 Novembre 2021	Pas de tests	<i>Ouvert aux biologistes, vétérinaires et pharmaciens de classe normale ayant atteint le 6^e échelon de leur grade ainsi que les biologistes, vétérinaires et pharmaciens hors classe qui justifient de 4 ans de service effectifs dans le cadre d'emplois.</i> Méthodologie et entraînements à l'épreuve de : ■ Entretien avec le jury et ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours distanciel Dates : de juin à octobre 2021 Lieux : à déterminer en fonction des effectifs → Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2021 Code de recensement : DXP5K 00B
Médecin 2^{ème} classe Concours externe sur titres avec épreuves CAT A Centre de gestion	A compter du 6 Février 2023	Pas de tests	Méthodologie et entraînements aux épreuves de : ■ Entretien avec le jury et ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours distanciel Dates : novembre 2022 à janvier 2023 Lieux : en fonction des effectifs → Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022 (Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2021)
Puéricultrice de classe normale Concours externe sur titres avec épreuves CAT A Centre de gestion	A compter du 6 Février 2023	Pas de tests	Méthodologie et entraînements aux épreuves de : ■ Entretien avec le jury et ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours distanciel Dates : novembre 2022 à janvier 2023 Lieux : en fonction des effectifs → Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022 (Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2021)



FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Psychologue de classe normale</p> <p>Concours externe sur titres avec épreuves</p> <p>cat A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du</p> <p>23 Janvier 2023</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours distanciel</p> <p>Dates : novembre 2022 à janvier 2023</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022</p>
<p>Sage-femme</p> <p>De classe normale</p> <p>Concours externe sur titres avec épreuves</p> <p>cat A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du</p> <p>20 Mars 2023</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours distanciel</p> <p>Dates : janvier à mars 2023</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022</p>
<p>Cadre de santé paramédical 2^{ème} classe</p> <p>-puéricultrice cadre de santé</p> <p>-infirmier cadre de santé</p> <p>-technicien paramédical cadre de santé</p> <p>Concours internes et externes sur titres</p> <p>cat A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du</p> <p>11 Avril 2022</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours distanciel</p> <p>Dates : décembre 2021 à mars 2022</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021</p>

FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Cadre supérieur de santé paramédical</p> <p>Examen avancement de grade</p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du</p> <p>11 Avril 2022</p>	<p>Pas de tests</p>	<p><i>Ouvert aux fonctionnaires cadres de santé de 1^{ière} classe comptant, au plus tard au 31 décembre de l'année de l'examen professionnel d'au moins trois ans de services effectifs dans un corps ou cadre d'emplois de cadres de santé.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours distanciel</p> <p>Dates : décembre 2021 à mars 2022</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021</p>
<p>Infirmier en soins généraux</p> <p>Concours externe sur titres avec épreuves</p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du</p> <p>31 Janvier 2022</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours distanciel</p> <p>Dates : novembre 2021 à janvier 2022</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2021</p> <p>Code de recensement : DXP5J 003</p>



FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé – durée – lieu – délai d'inscription
<p>Educateur de jeunes enfants</p> <p>Concours externe sur titres avec épreuves</p> <p>cat A (au 1er février 2019)</p> <p>Centre de gestion</p> 	<p>A compter du</p> <p>8 Février 2022</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'un rapport ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 9 jours en présentiel / 8,5 jours en distanciel</p> <p>Dates : octobre 2021 à février 2022 Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier et 15 février 2021</p> <p>Code de recensement : DXP5Q 007</p>
<p>Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle</p> <p>Examen avancement de grade</p> <p>cat A (au 1er février 2019)</p> <p>Centre de gestion</p> <div style="border: 1px dashed black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Décret n°2017-902 du 9 mai 2017 Décret n° 2020-300 du 23 mars 2020</p> </div> 	<p>A compter du</p> <p>1^{er} Juin 2021</p>	<p>Pas de tests</p>	<p><i>Ouvert aux fonctionnaires justifiant, au plus tard le 31 décembre de l'année au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi, avoir accompli au moins 3 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie A ou de même niveau et compter au moins 1 an d'ancienneté dans le 3^e échelon de la seconde classe du grade d'éducateur de jeunes enfants. Peuvent également se présenter les fonctionnaires relevant de la 1^{ière} classe du grade d'éducateur de jeunes enfants.</i></p> <p>Epreuve d'admissibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Examen du dossier <p>Epreuve d'admission :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours distanciel</p> <p>Dates : de mars à mai 2021</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier et 15 février 2021</p> <p>Code de recensement : DXP5P 006</p>

FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé – durée – lieu – délai d'inscription
<p>Assistant socio-éducatif</p> <p>Concours externe sur titres avec épreuves</p> <p>cat A (au 1er février 2019)</p> <p>Centre de gestion</p> <div style="border: 1px dashed black; padding: 5px; width: fit-content; margin: 10px auto;"> <p>Décret n°2017-901 du 9 mai 2017 Décret n° 2020-301 du 23 mars 2020</p> </div>	<p>A compter du 6 Octobre 2022</p>	<p>Pas de tests (à confirmer)</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'un rapport (sauf pour la spécialité « Assistant de service social ») ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : - Spécialité Assistant de service social : 5 jours en présentiel / 5,5 jours distanciel - Pour les autres spécialités : 9 jours en présentiel / 8,5 jours distanciel</p> <p>Dates : d'avril à septembre 2022</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021</p>
<p>Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle</p> <p>Examen avancement de grade</p> <p>cat A (au 1er février 2019)</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 1^{er} Juin 2021</p>	<p>Pas de tests</p>	<p><i>Ouvert aux fonctionnaires justifiant, au plus tard le 31 décembre de l'année au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi, avoir accompli au moins 3 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie A ou de même niveau et compter au moins 1 an d'ancienneté dans le 3^e échelon de la seconde classe du grade d'assistant socio-éducatif. Peuvent également se présenter les fonctionnaires relevant de la 1^{ère} classe du grade d'assistant socio-éducatif.</i></p> <p>Epreuve d'admissibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Examen du dossier <p>Epreuve d'admission :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours de présentiel / 5,5 jours distanciel</p> <p>Dates : de mars à mai 2021</p> <p>lieux : seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2021</p> <p>Code de recensement : DXP5R 008</p>



FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé – durée – lieu – délai d'inscription
Moniteur-Educateur et intervenant Familial Concours Cat B Centre de gestion	A compter du 15 février 2022	Pas de tests	Méthodologie et entraînements à l'épreuve de : ■ Entretien avec le jury et ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5 jours distanciel Dates : novembre 2021 à janvier 2022 Lieux : en fonction des effectifs → Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2021 Code de recensement : DXP5M 003
Moniteur-Educateur et Intervenant Familial principal Examen avancement de grade Cat B Centre de gestion	A compter du 5 février 2024	Pas de tests	<i>Ouvert aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 4eme échelon du 1er grade et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même nature.</i> Méthodologie et entraînements à l'épreuve de : ■ Entretien avec le jury et ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5 jours distanciel Dates : d'octobre 2023 à janvier 2024 Lieux : en fonction des effectifs → Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2023
Technicien paramédical de classe normale Concours externe sur titres avec épreuves cat B Centre de gestion	A compter du 6 Mai 2024	Pas de tests	Méthodologie et entraînements à l'épreuve de : ■ Entretien avec le jury et ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5 jours distanciel Dates : février à avril 2021 Lieux : en fonction des effectifs → Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2023 (Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2021)



FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE

Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé – durée – lieu – délai d'inscription
<p>Auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe</p> <p>Concours externe sur titres avec épreuves</p> <p>cat C</p> <p>Centre de gestion</p> 	<p>A compter du</p> <p>7 mars 2022</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien permettant d'apprécier les capacités professionnelles du candidat, ses motivations et son aptitude à exercer les missions incombant aux membres du cadre d'emploi concerné - 3 jours ■ Environnement territorial - 2 jours ■ Santé et sécurité au travail - 2 jours ■ Connaissances liées au cadre d'emplois visé - 2 jours <p>Durée : 9 jours</p> <p>Dates : novembre 2021 à février 2022</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2021</p> <p>Code de recensement : DXP12 02O (zéro + 2 + o)</p>
<p>Auxiliaire de soins principal de 2^{ème} classe</p> <p>Concours externe sur titres avec épreuves</p> <p>cat C</p> <p>Centre de gestion</p> 	<p>A compter du</p> <p>11 octobre 2021</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien permettant d'apprécier les capacités professionnelles du candidat, ses motivations et son aptitude à exercer les missions incombant aux membres du cadre d'emploi concerné – 3 jours ■ Environnement territorial - 2 jours ■ Santé et sécurité au travail - 2 jours ■ Connaissances liées au cadre d'emploi - 2 jours <p>Durée : 9 jours</p> <p>Dates : avril à octobre 2021</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2021</p> <p>Code de recensement : DXP60 01H</p>

FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Agent social principal de 2^{ième} classe</p> <p>Concours externe sur titres avec épreuves</p> <p>cat C</p> <p>Centre de gestion</p> 	<p>A compter du 21 octobre 2021</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Questionnaire à choix multiples portant sur des notions élémentaires relatives à l'organisation et au fonctionnement des collectivités locales, ainsi qu'à la compréhension de consignes élémentaires d'hygiène et de sécurité, dans le cadre de l'exercice des missions du cadre d'emplois concerné - 2 jours ■ Environnement territorial - 2 jours ■ Santé sécurité au travail - 2 jours ■ Connaissances liées au cadre d'emploi - 2 jours ■ Entretien avec le jury - 2 jours <p>Durée :10 jours Dates : avril à octobre 2021 Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2021</p> <p>Code de recensement : DXP1B 00K</p>
<p>Agent social principal de 2^{ème} classe</p> <p>Examen Avancement grade</p> <p>CAT C</p> <p>Centre de gestion</p> 	<p>A compter du 18 Octobre 2022</p>	<p>Tests Avril 2021</p> <p style="text-align: right;">Tremplin 2nd semestre 2021</p>	<p><i>Agents sociaux ayant atteint le 4^e échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C.</i></p> <p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Epreuve écrite à caractère professionnel portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois - 6 jours <i>A partir de documents succincts remis au candidat, 3 à 5 questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents.</i> ■ Environnement territorial - 2 jours ■ Santé sécurité au travail - 2 jours ■ Connaissances liées au cadre d'emploi - 2 jours ■ Entretien avec le jury - 2 jours <p>Durée : 14 jours</p> <p>Dates : de février à octobre 2022 Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2021</p> <p>Code de recensement : DCVLU 001</p>

FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>ATSEM principal 2^{ième} classe</p> <p>Concours externe/interne/3^e voie</p> <p>CAT C</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du</p> <p>12 Octobre 2022</p> <p>(Concours externe et 3^e voie)</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Concours externe - ouverts aux titulaires du CAP petite enfance ou justifiant d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.</p> <p>Concours interne - ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au 1^{er} janvier de l'année du concours de 2 ans au moins de services publics effectués effectués auprès de jeunes enfants en milieu scolaire et maternel.</p> <p>3^e voie - ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, soit : d'une ou de plusieurs activités professionnelles quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association</p> <p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances – présentiel et ressources en ligne à distance (plateforme e-formation en complément).</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Questionnaires à choix multiples de 20 questions (concours externe) – 2 jours ■ Réponse à 3 à 5 questions posées à partir d'un dossier (concours 3 e voie) – 3 jours ■ Environnement territorial (concours interne, externe et 3^e voie) -2 jours ■ Santé sécurité au travail (concours interne, externe et 3e voie) - 2 jours ■ Connaissances liées au cadre d'emploi (concours interne, externe et 3e voie) - 2 jours ■ Entretien avec le jury (concours interne, externe et 3^e voie) - 2 jours <p>Durée: 8 à 11 jours, en fonction du type de concours</p> <p>Dates : de mars à octobre 2022 (concours externe et 3^e voie)</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021</p> <p>(Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2021)</p>

FILIÈRE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
Cadre d'emplois de conception et de direction des SPP Concours interne Cat A+ CNFPT	A déterminer	Tests	Epreuve d'admissibilité : <ul style="list-style-type: none"> ■ Une composition portant sur une question de la société contemporaine ■ Une épreuve écrite de valorisation de l'expérience professionnelle consistant en la résolution d'un cas exposé dans un dossier. ■ Rédaction d'une note à partir d'un dossier (domaine à choisir par le candidat) Epreuve d'admission : <ul style="list-style-type: none"> ■ Un entretien avec le jury ■ Une interrogation orale portant sur les finances publiques et l'économie financière ■ Une interrogation orale portant sur le droit et la gestion des collectivités locales ■ Une épreuve orale de langue vivante étrangère en anglais <p style="text-align: center; color: red;">DISPOSITIF NATIONAL EN COURS D'ELABORATION</p>
Cadre d'emplois de conception et de direction des SPP Examen promotion interne Cat A+ CNFPT	A déterminer	tests	<p><i>Ouvert aux lieutenants-colonels de SPP justifiant, au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle la sélection par cette voie de l'examen professionnel est organisée, de 6 ans de services effectifs dans ce grade et ayant accompli, dans leur cadre d'emplois d'origine, la formation de chef de groupement ainsi que celle de chef de site.</i></p> Epreuve d'admissibilité : <ul style="list-style-type: none"> ■ Un examen du dossier du candidat Epreuve d'admission : <ul style="list-style-type: none"> ■ Un entretien avec le jury <p style="text-align: center; color: red;">DISPOSITIF NATIONAL EN COURS D'ELABORATION</p>
Colonel SPP concours interne cat A Direction de la sécurité civile	A déterminer	tests	Méthodologie et entraînements à l'épreuve de : <ul style="list-style-type: none"> ■ Composition ■ Note de synthèse ■ Entretien avec le jury Durée : à déterminer - Journées en présentiel et à distance (FOAD) Dates et lieux: en fonction de la date du concours - Préparation organisée par l'INSET d'Angers <p style="text-align: center; color: red;">Dossier d'information et d'inscription téléchargeable sur le site :</p> <p style="text-align: center; color: blue;">www.cnfpt.fr - rubrique Evoluer – Les concours et examens professionnels – la préparation au concours et examens –préparation aux concours A+</p>

FILIÈRE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
Sergent SPP Examen avancement de grade cat.C SDIS	A déterminer	Pas de tests	Méthodologie et entraînements aux épreuves : <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury ■ Apports de connaissances Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Dates : en fonction des dates de l'examen Lieux : en fonction des effectifs → Délai d'inscription : à déterminer
Caporal SPP Concours externe niveau V cat. C SDIS	A déterminer	Tests français et maths : A déterminer Tremplin C A déterminer	Méthodologie et entraînements aux épreuves : <ul style="list-style-type: none"> ■ Dictée ■ Mathématiques ■ Entretien avec le jury ■ Apports de connaissances Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Dates : en fonction des dates du concours Lieux : en fonction des effectifs → Délai d'inscription : à déterminer
Caporal SPP Examen avancement de grade cat. C SDIS	A déterminer	Test français : A déterminer Tremplin C A déterminer	Méthodologie et entraînements aux épreuves : <ul style="list-style-type: none"> ■ Questions à réponses ouvertes et courtes ■ Entretien avec le jury ■ Apports de connaissances environnement territorial ■ Apports de connaissances métiers Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Dates : en fonction des dates de l'examen Lieux : en fonction des effectifs → Délai d'inscription : à déterminer

FILIÈRE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Médecin SPP</p> <p>Concours externe</p> <p>cat. A</p> <p>Direction de la sécurité civile</p>	<p>A déterminer</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</p> <p>Dates : en fonction des dates du concours</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : à déterminer</p>
<p>Pharmacien SPP</p> <p>Concours externe</p> <p>cat. A</p> <p>Direction de la sécurité civile</p>	<p>A déterminer</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</p> <p>Dates : en fonction des dates du concours</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : à déterminer</p>
<p>Cadres de santé SPP</p> <p>Concours interne</p> <p>cat. A</p> <p>Direction de la sécurité civile</p>	<p>A déterminer</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</p> <p>Dates : en fonction des dates du concours</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : à déterminer</p>

FILIÈRE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Cadres de santé SPP</p> <p>Examen avancement de grade cat. A Direction de la sécurité civile</p>	<p>A déterminer</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury et ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Dates : en fonction des dates du concours Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : à déterminer</p>
<p>Infirmier SPP</p> <p>Concours externe cat. A Direction de la sécurité civile</p>	<p>A déterminer</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury et ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Dates : en fonction des dates du concours Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : à déterminer</p>

FILIÈRE SPORTIVE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Educateur des APS principal 2^e classe</p> <p>Examen Promotion interne</p> <p>CAT B <u>2^e GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Janvier 2026 (à confirmer)</p>	<p>Tests Novembre 2024 (à confirmer)</p> <p>Tremplin B 1^{er} semestre 2025 (à confirmer)</p>	<p><i>Fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des opérateurs des APS, titulaires des grades d'opérateur qualifié et d'opérateur principal, comptant au moins 10 ans de services effectifs en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont 5 années au moins dans le cadre d'emplois des opérateurs territoriaux des APS.</i></p> <p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'une note assortie de propositions opérationnelles ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 9 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel</p> <p>Dates : de septembre/octobre 2025 à janvier 2026</p> <p>Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2024</p> <p>(Inscriptions clôturées pour la préparation de l'examen de 2022)</p>
<p>Educateur des APS principal 2^e classe</p> <p>Examen Avancement grade</p> <p>CAT B <u>2^e GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 12 Janvier 2023</p>	<p>Tests Novembre 2021</p> <p>Tremplin B 1^{er} semestre 2022</p>	<p><i>Fonctionnaires ayant au moins atteint le 4^e échelon d'éducateur territorial des APS et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rapport assorti de propositions opérationnelles ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 9 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel</p> <p>Dates : septembre 2022 à janvier 2023</p> <p>Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021</p> <p>(Inscriptions clôturées pour la préparation au concours de janvier 2021)</p>

FILIÈRE TECHNIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
Ingénieur en chef Concours interne CAT A CNFPT	A fixer	Test de sélection - Analyse et synthèse de documents (durée : 2h30) - Positionnement en culture générale et territoriale (durée : 2h30) Questionnaire de motivation Tests : jeudi 8 octobre 2020	Dispositif national de préparation comportant : . 1 regroupement initial de 3 jours, 2 regroupements méthodologiques de 4 jours, un regroupement de 5 jours et un dispositif à distance équivalant à un regroupement. Chaque regroupement se compose d'un temps animé par des intervenants et d'un concours blanc pour chaque épreuve. . un dispositif de tutorat à distance accompagne les stagiaires entre les regroupements . des entraînements aux épreuves orales – un regroupement de 4 jours pour les admissibles Durée : 19 jours en présentiel + 4 jours de formation à distance Dates : De février à juillet 2020 Lieu : à déterminer Dossier d'information et d'inscription téléchargeable sur le site : www.cnfpt.fr - rubrique Evoluer – Les concours et examens professionnels – la préparation au concours et examens –préparation aux concours A+ (Inscriptions clôturées pour la préparation au concours 2021) Bulletin d'inscription à télécharger sur le site internet du CNFPT rubrique préparation aux concours A+
Ingénieur en chef Examen CAT A CNFPT	A compter du 3 mai 2021 pour l'examen des dossiers Et à compter du 14 juin 2021 pour l'épreuve orale	Pas de tests	<i>Ouvert 1) aux membres du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux comptant quatre ans de services effectifs dans un grade d'avancement. Sont également pris en compte les services accomplis par ces fonctionnaires, détachés dans un ou plusieurs des emplois (se reporter au décret) ; 2) aux membres du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux comptant au moins six ans de services effectifs en position de détachement dans un ou plusieurs emplois fonctionnels (se reporter au décret).</i> Pas de préparation à l'épreuve d'admissibilité : examen du dossier du candidat Méthodologie et entraînement à l'épreuve de : ■ Entretien avec le jury Durée : 3 jours Dates : en fonction de la date de l'examen Lieu : INSET de Montpellier et Dunkerque Dossier d'information et d'inscription téléchargeable sur le site : www.cnfpt.fr - rubrique Evoluer – Les concours et examens professionnels – la préparation au concours et examens –préparation aux concours A+

FILIÈRE TECHNIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
Ingénieur Concours interne CAT A Centre de gestion	A compter du 21 et 22 juin 2023	Tests Novembre 2021 (Français et Maths-physiques) Tremplin A en expression écrite et Tremplin en Maths et physiques : 1 ^{er} semestre 2022	Méthodologie et entraînements aux épreuves de : <ul style="list-style-type: none"> ■ Maths et physique appliquées ■ Rédaction d'une note sur la spécialité ■ Etablissement d'un projet ou étude ■ Entretien avec le jury et <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance Durée : 21 jours de présentiel et 15 jours en distanciel Dates : octobre 2022 à juin 2023 Lieux : à déterminer selon les effectifs, dispositif organisé en inter-délégations → Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021
Ingénieur Concours externe CAT A Centre de gestion	A compter du 21 et 22 juin 2023	Tests Avril 2022 Tremplin A en expression écrite : 2 nd semestre 2022	Méthodologie et entraînements aux épreuves de : <ul style="list-style-type: none"> ■ Note avec proposition ■ Entretien avec le jury et <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 9 jours en présentiel / 8,5 jours distanciel Dates : janvier à juin 2023 Lieux : à déterminer selon les effectifs → Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2022 (Inscriptions clôturées pour la préparation du concours externe de juin 2021)

FILIÈRE TECHNIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Technicien principal 2^e classe</p> <p>Examen Avancement de grade</p> <p>CAT B <u>2^e GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 13 Avril 2023</p>	<p>Test Novembre 2021</p> <p>Tremplin B 1^{er} semestre 2022</p>	<p><u>Examen par voie d'avancement de grade</u> ouvert :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 4^e échelon de technicien et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau. <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rapport technique assorti de propositions opérationnelles ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 9 jours environ de présentiel / 7,5 jours environ distanciel</p> <p>Dates : novembre 2022 à avril 2023</p> <p>Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021</p>
<p>Technicien principal 1^e classe</p> <p>Examen Avancement grade</p> <p>CAT B <u>3^e GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 13 Avril 2023</p>	<p>Test Novembre 2021</p> <p>Tremplin B 1^{er} semestre 2022</p>	<p><i>Ouvert aux fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 5^e échelon de technicien principal de 2^e classe et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rapport technique assorti de propositions opérationnelles ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 9 jours environ de présentiel / 7,5 jours environ distanciel</p> <p>Dates : novembre 2022 à avril 2023</p> <p>Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021</p>

